



# Rapport d'activités 2009

Conseil suisse de présentation  
des comptes publics

[www.srs-cspcp.ch](http://www.srs-cspcp.ch)

## Table des matières

1. Brève présentation et mission du SRS-CSPCP .....	3
2. Membres .....	3
3. Activités des organes du SRS-CSPCP	
3.1 Plenum .....	3
3.2 Groupes de travail .....	4
3.3 Présidence et secrétariat .....	5
4. Compléments aux recommandations du MCH2 .....	5
4.1 Réévaluations (complément RE N° 06) .....	5
4.2 Provisions et engagements conditionnels (complément RE N° 09) .....	5
4.3 Plan comptable et classification fonctionnelle (complément RE N° 03) .....	5
4.4 Péréquation financière entre la Confédération et les cantons (complément RE N° 03)....	6
4.5 Prêts conditionnellement remboursables (complément RE N° 03) .....	6
5. Consultations IPSAS .....	6
6. Etat de situation relatif à l'introduction du MCH2 dans les cantons et les communes ....	6
7. Développements dans d'autres secteurs .....	7
8. Planification des activités pour 2010 .....	7
8.1 Séances du SRS-CSPCP .....	7
8.2 Compléments aux recommandations du MCH2 .....	7
8.3 Consultations IPSAS .....	7
8.4 Etat de situation relatif à l'introduction du MCH2 dans les cantons et les communes .....	7
8.5 Divers .....	7

### Annexes

- Liste des membres au 1<sup>er</sup> janvier 2010
- Compléments aux recommandations du MCH2 (Recommandation N° 03 concernant la Comptabilisation de la péréquation financière, N° 06 Réévaluations, N° 09 Provisions et engagements conditionnels, plan comptable)
- Prise de position lors de la consultation IPSAS (Conceptual Framework, Exposure Drafts 36 – 42, allemand / anglais)
- Etat de situation relatif à l'introduction du MCH2 dans les cantons et les communes (allemand)

## 1. Brève présentation et mission du SRS-CSPCP

Le Conseil suisse de présentation des comptes publics (SRS-CSPCP) a pour objectif de promouvoir l'harmonisation, la comparabilité et la transparence dans la présentation des comptes des collectivités publiques. Il observe en particulier les tendances qui se dégagent dans la mise en œuvre des recommandations du modèle de comptes harmonisés MCH2 pour les cantons et les communes, ainsi que la présentation des comptes de la Confédération. Il élabore des compléments et des éclaircissements en réponse aux questions pratiques que pose la présentation des comptes publics.

Le SRS-CSPCP a été créé en 2008 par la volonté du Département fédéral des finances et de la Conférence des directeurs cantonaux des finances. Pour l'heure le SRS-CSPCP n'a pas de forme juridique particulière. Cette dernière pourra être définie ultérieurement.

## 2. Membres

Le Conseil suisse de présentation des comptes publics est composé de 16 membres. De manière à représenter un large éventail d'intérêts, les membres proviennent de divers horizons. Les trois niveaux institutionnels – Confédération, cantons et communes – sont représentés en tenant compte des métiers de base et des régions linguistiques. Sont également présents, dans le Conseil, des membres du monde scientifique et économique.

M. Peter Kùpfer du Contrôle fédéral des finances a quitté le SRS-CSPCP à la fin de l'année 2009. Il sera remplacé par M. Martin Kùhli, également du Contrôle fédéral des finances.

La liste des membres actualisée au 1<sup>er</sup> janvier 2010 se trouve en annexe.

## 3. Activités des organes du SRS-CSPCP

### 3.1 Plenum

Le SRS-CSPCP s'est réuni à quatre reprises en 2009 pour traiter des thèmes suivants :

#### 1<sup>ère</sup> séance du 5 mars 2009

- Discussion du règlement d'organisation
- Adoption de la réponse à la consultation IPSAS pour le *Conceptual Framework for General Purpose Financial Reporting by Public Sector Entities*
- Discussion du complément à la recommandation N° 06 Réévaluations
- Discussion de la structure et du contenu du site internet.

#### 2<sup>ème</sup> séance du 11 juin 2009

- Adoption du règlement d'organisation
- Adoption des réponses aux consultations IPSAS pour les Exposure Drafts 36 *Agriculture*, 37 *Financial Instruments: Presentation*, 38 *Financial Instruments: Recognition and Measurement*, 39 *Financial Instruments: Disclosures*
- Adoption du complément à la recommandation N° 06 Réévaluations
- Discussion du complément à la recommandation N° 09 Provisions et engagements conditionnels
- Création du groupe de travail « Plan comptable »
- Adoption de la demande de la CDF relative au traitement comptable des prêts conditionnellement remboursables.

Les réponses aux consultations IPSAS pour les Exposure Drafts 40 *Intangible Assets* et 41 *Entity Combinations from Exchange Transactions* ont été adoptées, en août, par voie de circulation.

### **3<sup>ème</sup> séance du 3 septembre 2009**

- Adoption de la réponse à la consultation IPSAS pour l'Exposure Draft 42 *Improvements to IPSASs*
- Discussion du complément à la recommandation N° 09 Provisions et engagements conditionnels
- Discussion du complément à la recommandation N° 03 concernant le Plan comptable. Adoption des changements pour le plan comptable et la classification fonctionnelle MCH2
- Mise sur pied du groupe de travail « Instruments financiers »
- Discussion de la demande de la Conférence des Directeurs cantonaux des finances relative au traitement comptable des prêts conditionnellement remboursables.

### **4<sup>ème</sup> séance du 3 décembre 2009**

- Discussion du complément à la recommandation N° 09 Provisions et engagements conditionnels
- Adoption du complément à la recommandation N° 03 Plan comptable et Classification fonctionnelle relative à la comptabilité de la péréquation financière entre la Confédération et les cantons
- Commentaires sur les résultats de l'enquête relative au traitement comptable des prêts conditionnellement remboursables et définition de la procédure à suivre
- Définition des prochains compléments à traiter.

Le complément à la recommandation N° 09 Provisions et engagements conditionnels a été adopté, en décembre, par voie de circulation.

## **3.2 Groupes de travail**

### **Groupe de travail « IPSAS »**

Le groupe de travail « IPSAS » est permanent. Il élabore les propositions de prise de position relatives aux projets mis en consultation par l'IPSAS Board. Formé lors de la séance du 5 novembre 2008, il se compose de six membres (Andreas Bergmann, Christian Meyer, Charles Pict, Nils Soguel, Markus Stöckli et Sonja Ziehli/prise du PV). Des experts extérieurs peuvent être invités à participer aux séances.

### **Groupe de travail « Plan comptable »**

Le groupe de travail « Plan comptable » est permanent. Il traite les demandes relatives au plan comptable et à la classification fonctionnelle. Il élabore les propositions de prise de position pour le plenum du SRS-CSPCP. Créé lors de la séance du 11 juin 2009, il se compose de deux membres (Christian Meyer, Plan comptable, André Schwaller, Classification fonctionnelle).

### **Groupe de travail « Provisions »**

Le groupe de travail « Provisions » est un groupe ad-hoc. Il est chargé spécifiquement de compléter la recommandation N° 06 relative aux corrections de valeur et la recommandation N° 09 traitant des provisions et des engagements conditionnels. Créé lors de la séance du 5 novembre 2008, il se compose de six membres (Yvonne Hunkeler, Christian Meyer, Charles Pict, Nils Soguel, Markus Stöckli et Sonja Ziehli/prise du PV). Il a été dissout lors de la séance de décembre 2009.

### **Groupe de travail « Instruments financiers »**

Le groupe de travail « Instruments financiers » est un groupe ad-hoc. Il analyse les effets des IPSAS 37–39 *Financial Instruments* sur le NMC de la Confédération et le MCH2, plus

particulièrement les effets des instruments financiers régulièrement utilisés par la Confédération, les cantons et les communes. Ensuite il élabore les compléments. Ses activités débiteront aussitôt que les IPSAS 37–39 entreront en vigueur (probablement début 2010). Créé lors de la séance du 3 septembre 2009, il se compose de sept membres (Dieter Pfaff / Président, Andreas Bühlmann, Marc Mermuth / Confédération, Marcel Halbeis / Confédération, Jacqueline Zaugg / Confédération, Oliver Annen / Office de trésorerie du canton de Zurich, ainsi que Michael Herzog / KPMG).

### **3.3 Présidence et secrétariat**

En 2009 la présidence et le secrétariat ont exécuté les tâches suivantes:

- Organisation, direction et prise des procès-verbaux des différentes séances
- Mise en œuvre des décisions
- Traitement des compléments
- Elaboration du règlement d'organisation
- Création et mise à jour du site Internet
- Déplacement dans divers cantons pour traiter du passage au MCH2
- Représentation du SRS-CSPCP au *Public Management Accounting Research Workshop*, Edinbourg (12/13 novembre)
- Représentation du SRS-CSPCP dans le groupe intercantonal de coordination MCH2 de la Conférence des autorités cantonales de surveillance des finances communales

## **4. Compléments aux recommandations du MCH2**

### **4.1 Réévaluations (complément RE N° 06)**

Le groupe de travail « provisions » a élaboré le complément à la recommandation N° 06 Réévaluations. Ce complément a été discuté lors des séances du 5 mars et du 11 juin 2009, puis adopté en juin 2009 (cf. annexe) et publié sur le site du SRS-CSPCP.

### **4.2 Provisions et engagements conditionnels (complément RE N° 09)**

Le groupe de travail « provisions » a élaboré le complément à la recommandation N° 09 Provisions et engagements conditionnels. Ce complément a été discuté lors des séances du 11 juin, du 3 septembre et du 3 décembre 2009, puis adopté par voie de circulation en décembre 2009 (cf. annexe) et publié sur le site du SRS-CSPCP.

### **4.3 Plan comptable et Classification fonctionnelle (complément RE N° 03)**

Le groupe de travail « Plan comptable » a amendé le plan comptable et la classification fonctionnelle en coopération avec la Commission intercantonale de coordination MCH2 de la Conférence des autorités cantonales de surveillance des finances communales. Plusieurs compléments et changements ont été apportés par rapport à l'adaptation pour les communes. Le Conseil les a traités et adoptés lors de la séance du 3 septembre 2009 (papier de travail selon annexe). Le nouveau document plan comptable et classification fonctionnelle a été publié sur le site du SRS-CSPCP (annexes A et B du manuel MCH2).

Un index des mots-clefs sera prochainement placé sur le site du SRS-CSPCP (en remplacement de l'index de la statistique financière fédérale pour la classification fonctionnelle).

#### **4.4 Péréquation financière entre la Confédération et les cantons (complément RE N° 03)**

Le Département fédéral des finances (section Statistique financière) a sollicité l'élaboration d'un complément à la recommandation n° 03 Plan comptable et Classification fonctionnelle concernant la péréquation financière entre la Confédération et les cantons. Ce complément a été discuté lors des séances du 3 septembre et du 3 décembre 2009. Il a été adopté en décembre 2009 (cf. annexe), puis publié sur le site du SRS-CSPCP.

#### **4.5 Prêts conditionnellement remboursables (Complément RE N° 03)**

La Conférence des directeurs cantonaux des finances a sollicité l'élaboration d'un complément à la recommandation n° 03 pour uniformiser la comptabilisation des prêts conditionnellement remboursables (sous MCH2). La présidence et le secrétariat ont lancé un sondage auprès des cantons pour connaître l'état actuel. Les résultats ont été commentés lors de la séance du 3 décembre 2009. Des informations supplémentaires en voie de récolte par un groupe de travail des contrôles des finances seront utilisées pour élaborer ce complément.

### **5. Consultations IPSAS**

Consultations de l'IPSAS Board auxquelles le SRS-CSPCP, respectivement le groupe de travail IPSAS, ont répondu en 2009 :

- Consultation Paper: *Conceptual Framework for General Purpose Financial Reporting by Public Sector Entities* Consultation : La prise de position a été envoyée à l'IPSAS Board le 31 mars 2009 (cf. annexe).
- Exposure Draft 36: *Agriculture* : La prise de position a été envoyée à l'IPSAS Board le 25 juin 2009 (cf. annexe).
- Exposure Draft 37-39: *Financial Instruments: Presentation, Financial Instruments: Recognition and Measurement, Financial Instruments: Disclosures* : La prise de position a été envoyée à l'IPSAS Board le 7 juillet 2009 (cf. annexe).
- Exposure Draft 40+41: *Intangible Assets, Entity Combinations from Exchange Transactions* La prise de position a été envoyée à l'IPSAS Board le 13 août 2009 (cf. annexe).
- Exposure Draft 42: *Improvements to IPSASs*: La prise de position a été envoyée à l'IPSAS Board le 17 septembre 2009 (cf. annexe).

### **6. Etat de situation relatif à l'introduction du MCH2 dans les cantons et les communes**

En 2009 la présidence et le secrétariat se sont déplacés dans les cantons de Bâle-Campagne, Berne, Fribourg, Glaris, Nidwald, Obwald et Thurgovie pour discuter de l'introduction du MCH2 aux niveaux cantonal et communal. Ils se sont particulièrement intéressés aux options retenues, lorsque le manuel MCH2 laisse le choix entre plusieurs possibilités. Le détail des options retenues par ces cantons peut être consulté en annexe ou sur le site du SRS-CSPCP. Nous nous bornons ici à donner quelques éléments succincts.

De grandes différences apparaissent en matière de limite d'inscription à l'actif. Dans les cantons considérés, cette dernière varie entre CHF 5'000 et CHF 300'000. Il va sans dire qu'une telle variabilité peut introduire un biais dans les comparaisons entre collectivités.

La plupart des cantons ont décidé de pratiquer l'amortissement linéaire sur la durée d'utilité. Toutefois, quelques-uns recourront à l'amortissement dégressif.

Dans la plupart des cantons, la possibilité légale est donnée de pratiquer des amortissements supplémentaires.

Seuls deux des cantons considérés vont procéder à une réévaluation du patrimoine administratif au moment du passage au MCH2.

## **7. Développements dans d'autres secteurs**

En 2009 aucun développement particulier n'a été observé dans d'autres secteurs.

## **8. Planification des activités pour 2010**

### **8.1 Dates des prochaines séances du SRS-CSPCP**

- 11 mars 2010
- 24 juin 2010
- 2 septembre 2010
- 2 décembre 2010

### **8.2 Compléments aux recommandations du MCH2**

Les compléments suivants aux recommandations du MCH2 seront élaborés en 2010 :

- Instruments financiers (Recommandation N° 03)
- Prêts conditionnellement remboursables (N° 03)
- Tableau des flux de trésorerie (N° 14)
- Préfinancements (N° 08)
- Réserve liée au retraitement du patrimoine financier (N° 19)
- Amortissements supplémentaires (N° 12)
- Partenariat public-privé (N° 03)

### **8.3 Consultations IPSAS**

Les consultations suivantes du IPSAS Board sont d'ores et déjà annoncées pour 2010 :

- Consultation Paper *Reporting on the Long-Term Sustainability of Public Finances* (Les perspectives à long terme). La prise de position doit être transmise au IPSAS Board d'ici le 30 avril 2010.
- Exposure Draft *Service Concession Arrangements: Grantor perspective* (concessions des prestations, le point de vue du concessionnaire). La publication est prévue pour février, avec un délai d'envoi des commentaires fixé au 30 juin 2010.

### **8.4 Etat de situation relatif à l'introduction du MCH2 dans les cantons et les communes**

Les déplacements dans les cantons se poursuivront tout au long de l'année 2010. Une liste des résultats sera mise à jour périodiquement sur le site du SRS-CSPCP.

### **8.5 Divers**

Un index des mots-clefs du plan comptable et de la classification fonctionnelle sera placé sur le site du SRS-CSPCP en allemand, en français et en italien (en remplacement de l'index de la statistique financière fédérale pour la classification fonctionnelle).

Chavannes-Lausanne, le 7 janvier 2010